

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 17 JUILLET 2018

13 élus présents et représentés. Secrétaire de séance : P. GERBE

Délibérations

CHOIX ENTREPRISE MARCHÉ VOIRIE

M. Philippe Gerbe présente au Conseil Municipal les 3 offres reçues concernant le marché de voirie 2018. L'entreprise la mieux classée en regard des critères fixés (prix, valeur technique, compétence) est la société **EIFFAGE**. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir cette entreprise pour un montant de travaux de **88 383€ HT**.

Les travaux devraient être réalisés sur le mois de septembre.

AFFECTATION FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Biozat se voit attribuer la somme de **5 245 €** par la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, dans le cadre de son fonds de concours aux Communes de son territoire. M. Didier Cavard propose d'attribuer cette dotation à la dernière tranche travaux de trottoirs réalisés par l'entreprise Irrmann-Papon (parking cabinet infirmières – carrefour route Cluzeaux).

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

La somme de 300 € est prélevée sur le compte « voirie » pour l'imputer au compte « achat mobilier » afin de financer les achats de divers petits matériels (tableau, banc, rangements...) pour la somme de 605 €, liés à l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée prochaine.

REVISION TARIFS CANTINE ET GARDERIE POUR 2018-19

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs dès le début d'année scolaire :

- **Cantine : 3 €**
- **Garderie : 1,50 €** par temps de présence
- **Cantine adultes : 6,80 €**

REVISION LOYER 1^{ER} ETAGE - 24 GRANDE RUE

L'indice du 1^{er} trimestre 2018, sur lequel est basé le loyer, évolue de 1,048 %. Le montant du loyer passe donc à **457,35 €**.

PROPOSITION VENTE PAVILLON LOCATIF

Cité Nouvelle consulte la commune sur son projet de vente d'un pavillon locatif à ses occupants, M. Devocel et Mme Coquelin. La commune émet un avis positif sur ce sujet.

Questions diverses

- Bulletin municipal : distribué le 18/07 par les élus dans les boîtes aux lettres.
- Téléphonie mobile : Orange continue à étudier le lieu d'implantation d'une antenne 4G sur la commune. N. Seguin fait un compte-rendu de la réunion « Haut débit » organisée par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.

- **Fête patronale du 25 et 26 août** : une réunion s'est tenue avec les associations. Zumba et danses napoléoniennes au programme. Peut-être une animation par les pompiers ? D'autres animations pour petits et grands sont prévues dont les **Vélos Rigolos à venir tester impérativement !** Un flyer mentionnant le programme a été encarté dans le bulletin municipal. **Pensez à réserver pour les repas organisés le samedi par le Comité des Fêtes et le dimanche avec l'appui de Charmes Burger.** Les élus présents donnent leur disponibilité pour l'installation de la fête le samedi et la tenue des différents postes le dimanche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.